

Inscription en thèse 2010/2011

Nancy, le 18 mai 2010

Chères futures doctorantes, chers futurs doctorants,

L'objectif de ce message consiste à vous indiquer la procédure à suivre pour votre inscription en première année de thèse pour l'année 2010/2011. Elle s'organise en trois étapes : la préparation de votre projet de thèse, la soumission de votre candidature et l'inscription proprement dite.

I. Préparation du projet de thèse

1. Contacter un directeur de thèse potentiel et définir avec lui un projet de thèse qui s'insère dans la politique scientifique de l'ATILF. À titre indicatif, vous trouverez sur le site du laboratoire (<http://www.atilf.fr>) les sujets de thèse considérés comme prioritaires.
2. Vous procurer le formulaire « Projet de thèse » qui sera prochainement disponible sur le site de l'École Doctorale « Langages, Temps, Sociétés » (ED LTS ; <http://ecoledoctoralelts.univ-nancy2.fr/>).
3. À transmettre à votre directeur de thèse :
 - le formulaire rempli ;
 - le projet de thèse (2 à 3 pages) rédigé en tenant compte des recommandations de l'ED LTS.
4. De la part de votre directeur de thèse :
 - probablement des propositions de modifications ;
 - dans tous les cas, s'il accepte de vous encadrer, votre formulaire de demande d'inscription signé et complété par un avis argumenté.

II. Soumission de la candidature

À partir de ce moment, il vous est demandé de transmettre l'ensemble des documents au CDS (Conseil de direction scientifique) de l'ATILF, préalablement à l'ED LTS. Cela d'une part pour que le laboratoire connaisse bien vos travaux, d'autre part pour vous permettre de bénéficier de conseils visant à améliorer votre dossier.

Si la demande d'inscription est jumelée à une demande de bourse (contrat doctoral) :

- 5.1. (a) Envoi du dossier complet (formulaire signé par le directeur de thèse [document PDF] et projet de thèse) à l'adresse cds@atilf.fr : avant **lundi 21 juin 2010**.
- (b) Envoi du dossier complet (formulaire signé par le directeur de thèse [document PDF] et projet de thèse) ainsi que du relevé de notes à l'ED LTS : avant **vendredi 25 juin 2010 à midi**.
- (c) Audition préliminaire par le CDS **lundi 28 juin 2010** (15 minutes de présentation, de préférence avec support de type PowerPoint ; conseils de la part du CDS pour l'audition à l'ED LTS).
- (d) Audition par le Conseil de l'ED LTS **lundi 5 juillet 2010** (15 minutes de présentation, de préférence avec support de type PowerPoint).

Si la demande d'inscription n'est pas jumelée à une demande de bourse (contrat doctoral) :

- 5.2. Envoi du dossier complet (formulaire signé par le directeur de thèse [document PDF] et projet de thèse) à l'adresse cds@atilf.fr : avant **lundi 13 septembre 2010**.

6. Lors de sa réunion du 20 septembre, le CDS donnera un avis sur les inscriptions demandées en tenant compte notamment du caractère réaliste du programme de travail annoncé ainsi que de l'insertion dans la politique scientifique du laboratoire.

III. Inscription proprement dite

7. En cas d'avis positif du CDS, le directeur du laboratoire complétera votre dossier par un avis argumenté et le signera. Vous pourrez alors le faire parvenir à l'ED LTS, en respectant le délai qu'elle aura annoncé sur son site.
8. En cas d'avis négatif du CDS, votre directeur de thèse envisagera avec vous des solutions aux problèmes rencontrés. Si vous le souhaitez, des membres du CDS pourront être associés à cette réflexion, qui pourra déboucher sur une nouvelle version de votre projet de thèse. Ce travail d'accompagnement devra se faire dans la limite des délais fixés par l'ED LTS.

Le Conseil de direction scientifique (CDS) de l'ATILF

